

Procès BDS: Relaxe pour les militant-e-s de Perpignan

Les trois militant-e-s BDS du procès de Perpignan viennent d'être tous relaxés ce jour en appel. Ils avaient été scandaleusement poursuivis pour une action BDS dans un supermarché.

Photos et vidéos du dernier rassemblement de soutien lors de leur procès en appel à Montpellier:

http://www.bdsfrance.org/index.php?option=com_content&view=article&id=3002%3Amontpellier-3-militants-juges-en-appel-apres-le-boycott-de-produits-israeliens-a-perpignan&catid=20%3Aproces-en-cours&Itemid=102&lang=fr

Jeanne, Bernard et Yasmina, trois militant-e-s de la Campagne BDS ont été relaxés ce lundi 19 mai par la cour d'appel de Montpellier. Ils avaient été scandaleusement poursuivis pour une action dans un supermarché.

La Chambre de commerce France-Israël, à quant à elle été déclarée irrecevable.

La campagne BDS France se réjouit de cette nouvelle victoire juridique et appelle tous les citoyens de conscience à boycotter Israël, ses produits et ses institutions tant que ce pays ne respectera pas le droit international et les droits légitimes des Palestiniens, et puisque nos gouvernements ne prennent pas leurs responsabilités, comme l'a encore montré la visite scandaleuse de François Hollande en Israël : il est de notre devoir d'agir. Nous attendons de la Garde des Sceaux Christiane Taubira qu'à la lumière de ces décisions de justice cumulées, elle prenne enfin la décision d'annuler la scandaleuse circulaire Alliot-Marie.

Signez la pétition

La Campagne BDS France

www.bdsfrance.org – campagnebdsfrance@yahoo.fr